BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 9. — SEPTEMBRE-OCTOBRE 1850.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 7 OCTOBRE 1850,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. RAVENEL, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président présente et proclame membre de la Société :

783. M. Ernest Legouvé, à Paris.

Ouvrages offerts.

Par le ministère de l'instruction publique :

Rapport fait à l'Académie des Inscriptions et belles lettres, au nom de la commission des antiquités de la France (pour le concours de l'année 1850) par M. C. Lenormant. In-4°.

Par diverses sociétés savantes :

Bulletin monumental, publié par la Société française pour la conservation des monuments. T. XVI, n^os^ 2, 3 et 4. Caen, 1850, in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest (Poitiers), 2^e^ trimestre de 1850, in-8°.

Mémoires de la Société d'agriculture de l'Eure. Années 1848-1849. Évreux, juin 1850, 1 vol. in-8°.

Mémoires de la Société de statistique du département des Deux-Sèvres, 1^re^ et 2^e^ livraisons, 1849-1850, 2 cahiers in-8°.

Correspondance.

M. Gomart, secrétaire-archiviste de la Société des sciences et arts de Saint-Quentin, adresse à la Société le 7e volume de ses *Annales;* il demande en échange les publications de la Société de l'Histoire de France.

M. Garnier, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, demande, au nom de cette Société, le premier volume du *Journal de Barbier*, qu'elle n'a pas reçu. Ce volume étant épuisé, il ne pourra être satisfait au désir exprimé par M. Garnier.

Objets d'administration.

M. le Président dépose l'*Annuaire historique* pour 1851.

Le Conseil décide que ce volume sera mis immédiatement en distribution. MM. les sociétaires seront aussi prévenus qu'ils recevront avant la fin de l'année les deux volumes qui doivent compléter l'exercice de 1850. Ces volumes seront le tome II de la *Bibliographie des Mazarinades*, dont l'impression est presque terminée, et le tome VI et dernier de la *Vie de saint Louis*, ou bien le tome III du *Journal de Barbier*, selon que l'impression de l'un ou l'autre de ces deux derniers ouvrages sera plus promptement terminée.

Le Secrétaire présente l'état des impressions :

Bibliographie des Mazarinades. T. II. Les feuilles 22 à 25 qui complètent le volume sont en épreuves chez M. le commissaire responsable.

L'impression du t. III, dont le manuscrit est tout prêt, pourra commencer presque immédiatement.

Vie de saint Louis. T. VI. La copie des notes a été remise, et l'impression commencée; M. de Gaulle termine la table; M. Reinaud veut bien en vérifier les noms orientaux.

Journal de Barbier. T. III. Les feuilles 1 à 4 sont bonnes à tirer; la feuille 5 est en composition.

M. de la Villegille remettra à l'imprimerie la totalité du manuscrit de ce volume dans le courant du mois.

Extraits des Comptes de l'Argenterie. La feuille 16 est tirée; la feuille 17 est chez l'auteur.

Orderic Vital. T. IV. Le Secrétaire communique une lettre de

M. A. Le Prevost, qui annonce pouvoir remettre son manuscrit sous quinze jours à M. Guérard, commissaire responsable ; il désire savoir si on l'imprimerait immédiatement. M. A. Le Prevost sera informé que son manuscrit pourra être mis sous presse dès qu'il aura été déposé ; mais que si quelques semaines lui sont encore nécessaires pour une révision définitive, le Conseil s'en rapporte entièrement à lui.

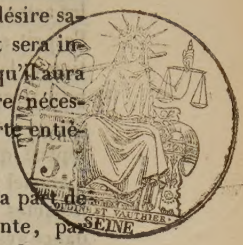

Froissart. T. I. Le Secrétaire annonce au Conseil, de la part de M. Lacabane, que la découverte et la publication récente, par M. Pollain de Liége, d'une portion de la chronique originale de Jean le Bel a nécessité une révision nouvelle du texte de Froissart. En effet, celui-ci en a tellement usé dans le premier livre de son ouvrage, ainsi qu'il le déclare lui-même, qu'on doit exactement préciser la part originale de chacun des chroniqueurs. Ce travail ne demandera pas un mois à M. Lacabane, qui renouvelle l'engagement de déposer son manuscrit entre les mains de M. Lenormant, commissaire responsable, vers le commencement de novembre.

M. le Président informe le Conseil que le prix fondé par la Société en faveur de l'élève de rhétorique qui aurait obtenu le premier prix d'histoire au grand concours de l'Université, a été décerné à un élève du lycée Napoléon (collége Henri IV).

M. le Président a adressé à M. le ministre de l'instruction publique les remercîments de la Société pour la sympathie honorable que l'administration et l'ancien Conseil universitaire ont témoignée en cette occasion, en faveur des vues de la Société de l'Histoire de France.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

La collection des documents inédits sur l'histoire de France publiés par les soins du ministre de l'instruction publique, vient de s'enrichir du premier volume de la *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*. Cet ouvrage a une importance historique qui ne saurait être contestée. Les grandes mesures d'administration publique par lesquelles s'est illustré le gouvernement de Louis XIV sont suffisamment connues par les édits, les déclarations, les lettres patentes et les arrêts du Con-

seil dans lesquels elles ont été formulées et promulguées. Mais les actes destinés à la publicité ne suffisent pas pour faire connaître l'esprit et la marche du gouvernement. Si l'on veut juger l'application et la mise à exécution de ces ordres, les principes que les dépositaires du pouvoir pratiquaient et inculquaient aux fonctionnaires publics, l'esprit qui animait ceux-ci, les obstacles de toute espèce qui venaient entraver les mesures administratives, l'état matériel et moral des diverses classes de la nation, il faut consulter les actes particuliers émanés de ce gouvernement et sa correspondance avec les fonctionnaires et avec des hommes influents de divers États. C'est là qu'on apprend à connaître ce que l'administration avait de bon et de défectueux; c'est en examinant ces documents qu'on parvient à se former une idée juste de l'état des choses d'alors. Comme ces pièces ne devaient pas être publiées, on est fondé à croire qu'elles exprimaient la véritable pensée du gouvernement, et qu'elles lui faisaient connaître la vérité, trop souvent déguisée dans les actes ostensibles. Il nous reste, pour le règne de Louis XIV, des portions assez considérables de la correspondance des secrétaires d'État avec les intendants et gouverneurs de provinces, les chefs des Parlements, les évêques et les corps municipaux. A l'exemple de Colbert, chaque secrétaire d'État faisait inscrire dans des registres pourvus de tables tous les actes émanés de son département; de plus, il recueillait et faisait classer les rapports, mémoires et lettres qui lui étaient adressés. Ces recueils, dont plusieurs méritent de servir de modèle aux administrateurs publics de tous les temps, offrent aujourd'hui des lacunes regrettables. Ainsi, la Bibliothèque nationale n'a des dépêches de Colbert sur les matières de finances que celles qu'il a écrites de 1678 à 1683; les années précédentes (1663-1677) manquent complétement. Les dépêches de ce ministre sur les affaires de commerce et de manufactures, dont la Bibliothèque nationale n'a qu'un seul volume, se retrouvent heureusement, presque entières, aux Archives de la marine. Les lettres des fonctionnaires adressées à Colbert forment une collection considérable, conservée à la Bibliothèque nationale sous le nom de volumes verts. Il y manque les lettres écrites pendant les dernières années du ministère et de la vie de cet homme d'État. Les registres du secrétariat de la maison du Roi, d'autant plus précieux que les actes qu'ils contiennent étaient destinés à rester secrets, sont à peu près intacts; ils comprennent, pour le seul règne de Louis XIV, cinquante-six volumes in-folio, déposés aux Archives nationales (E, vol. 3345-3401). D'autres collections, qui se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque nationale et sont

connues sous les noms des Cinq-Cents de Colbert, des Mélanges de Colbert, des Mélanges de Clairambault, offrent aussi des documents d'un grand intérêt. Les registres des Archives de la marine renferment, par ordre chronologique, les dépêches expédiées par Colbert et ses successeurs, relativement aux affaires de la marine, du commerce extérieur, du Levant, des Consulats. Les registres où le comte de Pontchartrain, chancelier de France, a fait inscrire, dans le plus grand ordre, toutes les lettres émanées de sa chancellerie, sont conservés en entier à la Bibliothèque nationale, en quinze volumes in-folio. On y trouve aussi les copies des décisions rendues par cet homme d'État sur l'administration de la justice, recueil très-riche en renseignements pour l'histoire de cette administration pendant les quatorze dernières années du règne de Louis XIV. Il y faut joindre la correspondance originale d'Achille de Harlay, d'abord procureur général, puis premier président du Parlement de Paris, formant vingt-sept volumes et liasses in-folio déposés dans la même Bibliothèque. Les rapports de la police, au sujet de la conversion forcée des huguenots, ne sont pas une des parties les moins intéressantes des papiers de Harlay. Ils ont leur complément dans les papiers de La Reynie, dont la Bibliothèque nationale possède six volumes in-folio, et dans lesquels il n'est question que des affaires des protestants. Telles sont les principales sources où M. Depping, qui donne ses soins à cette publication, a puisé avec tout le discernement qu'on était en droit d'attendre de ses lumières et de sa longue expérience. Le tome I^er^ de son recueil contient deux cent dix-sept pièces, relatives aux États provinciaux et aux affaires municipales et communales. Une savante introduction, placée en tête du volume, fait très-bien ressortir la valeur de ces documents, et résume la plupart des renseignements historiques qu'on peut y trouver. Les recherches du lecteur sont rendues faciles par une table et un sommaire analytique de toutes les pièces publiées. L'ouvrage entier aura quatre volumes. Le tome II^e^ comprendra ce qui a rapport à l'administration de la justice, aux affaires des Parlements et autres corps judiciaires, à la police publique et secrète, aux galères. Le tome III^e^ contiendra les finances, le commerce, l'industrie. Dans le IV^e^ seront réunies les pièces concernant les travaux publics, les affaires religieuses ou ecclésiastiques, les protestants, les suites de la révocation de l'édit de Nantes, la littérature, les sciences et les arts.

— L'historien Froissart, dans le prologue de son premier livre, nous apprend qu'il a « fondé et ordonné son récit » sur les chro-

niques composées par Jean le Bel, chanoine de Saint-Lambert de Liége. Cette indication devait naturellement fixer l'attention des érudits et provoquer leurs recherches. Il était important de connaître la source à laquelle le principal historien du XIVe siècle reconnaissait avoir puisé une grande partie de ses récits. On avait donc exploré, depuis longtemps, les manuscrits des bibliothèques de l'Europe, dans l'espoir d'y retrouver l'ouvrage inédit de Jean le Bel, mais cette découverte, plusieurs fois annoncée, avait été jusqu'ici vainement attendue. On peut la regarder aujourd'hui comme certaine, et c'est à M. Polain, de Liége, qu'en revient l'honneur. Ce savant archiviste, ayant examiné deux manuscrits de la bibliothèque de Belgique, contenant une chronique inédite de Jean d'Outremeuse, écrivain liégeois du XIVe siècle, remarqua un passage dans lequel cet auteur déclare avoir reproduit, pour le récit des événements postérieurs à l'année 1325, l'ouvrage de Jean le Bel, son compatriote et son contemporain. Jean d'Outremeuse a conduit son travail jusqu'à l'année 1399; malheureusement les manuscrits qu'on en a conservés sont incomplets; le quatrième livre, emprunté probablement à Jean le Bel, comme une grande partie des trois premiers, est depuis longtemps perdu. Ainsi, du texte de Jean le Bel, transcrit par d'Outremeuse, M. Polain n'a retrouvé que ce qui se rapporte à la période comprise entre les années 1325 et 1340, et correspondant aux chapitres I-CXLVI du premier livre de Froissart. Il vient d'en faire l'objet d'une publication, dont nous annonçons le titre dans notre *Bibliographie* (n° 319). Le témoignage de d'Outremeuse ne permet pas de douter que ce texte n'appartienne réellement à Jean le Bel; toute incertitude disparaît d'ailleurs, si on le compare avec celui de Froissart, qui s'est presque borné à le copier dans les cinquante premiers chapitres de ses chroniques. Les différences entre les deux textes ne sont sensibles, comme le remarque l'éditeur, qu'après le quatre-vingtième chapitre du premier livre de Froissart; elles le deviennent plus encore après le quatre-vingt-dix-huitième, à partir duquel le récit, chez ce dernier historien, prend des développements qu'on ne rencontre pas dans l'œuvre du chanoine de Liége. La publication de la chronique de Jean le Bel n'enrichira donc l'histoire d'aucun fait important; mais elle a le mérite de fixer l'opinion sur un point d'histoire littéraire digne d'intérêt. On sait maintenant ce que Froissart a emprunté à son devancier, et ce qui lui appartient en propre. Le nom de Jean le Bel donne aussi plus d'autorité à la partie du récit qui embrasse les années 1325-1340, c'est-à-dire les règnes de Philippe de Valois et d'Édouard III. Froissart, en effet, ne peut être considéré comme

contemporain des événements de cette époque; trop jeune alors « de sens et d'âge, » il ne pouvait choisir un meilleur garant que Jean le Bel, témoin de la plupart des faits, et placé pour les bien juger. Le texte que fait connaître M. Polain peut d'ailleurs fournir d'utiles variantes à la nouvelle édition de Froissart que prépare M. Lacabane pour la Société de l'Histoire de France. Les soins donnés à cette intéressante publication méritent certainement des éloges; mais nous regrettons que M. Polain ait adopté pour son livre la forme d'un *fac-simile* d'édition gothique, et qu'il l'ait fait tirer à un petit nombre d'exemplaires qui ne sont pas dans le commerce. Nous aurions souhaité une publicité plus réelle pour ce document important, et pour le service que l'éditeur a rendu aux études historiques.

—En annonçant, dans notre numéro de janvier dernier (p. 182-185), les tomes I, IV et VI de l'*Histoire de Gascogne*, de M. l'abbé Monlezun, nous faisions remarquer que l'auteur avait fait paraître le tome VI, contenant les pièces justificatives, avant le V^e^ volume, par lequel devait se compléter prochainement cette importante publication. Ce tome V, qui vient d'être mis en vente (voir notre *Bibliographie*, (n° 302), offre tous les mérites que nous avons signalés dans les autres parties de l'ouvrage. Il continue l'histoire de la Gascogne depuis la fin du xv^e^ siècle jusqu'à la réunion de cette province à la couronne (1607). Cette période, très-féconde en événements, est principalement remplie par le récit des troubles religieux de la Navarre, du Béarn et des comtés d'Armagnac, de Comminges et d'Asturac, sous Louis XII, François I^er^, Charles IX, Henri III et Henri IV. L'auteur annonce la prochaine publication d'un supplément qui contiendra l'histoire succincte de la Gascogne depuis sa réunion à la couronne jusqu'en 1789, la biographie des évêques et des hommes célèbres de la province, avec des recherches sur l'origine des principaux pèlerinages et sur la destruction des temples protestants dans le pays. Ce supplément sera terminé par une nomenclature des lieux que Henri IV a visités, et par un armorial de Gascogne.

III.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.

Aisne. — « Dans les derniers jours de septembre, en creusant une cave dans un jardin du presbytère de Vaux, aux environs de

Saint-Quentin, des ouvriers terrassiers ont mis à nu, le long de l'église, une certaine quantité de tombes en pierre où se trouvaient des squelettes complets et bien conservés. Ces tombes sont disposées en pied de réchaud, de façon que les pieds d'un corps se trouvent placés juste à la hauteur et au milieu des têtes de deux autres corps. Elles sont formées de pierres plates et maçonnées, à la différence de tant d'autres tombes antiques trouvées dans ce pays, et qui sont faites en forme d'auges d'un seul bloc. La tête du corps repose dans une ouverture circulaire. Les parois serrent exactement le squelette dont elles ont juste la dimension. Ces tombes étaient fermées de petites dalles minces unies au reste de la maçonnerie par du ciment. Un des squelettes mesure seulement 1 mètre 60 centimètres; c'est sans doute celui d'une femme. Tous ces ossements sont friables et n'ont conservé aucune parcelle de chair. Rien, jusqu'à présent, n'indique l'époque à laquelle remonterait l'inhumation de ces restes humains. » (*Journal de Saint-Quentin.*)

Eure. — « Une découverte importante vient d'avoir lieu dans la forêt de Breteuil, à environ une demi-lieue de cette ville. Des ouvriers occupés à extraire du caillou ont trouvé, presque à la surface de la terre, enfermées dans un vase, environ 2000 pièces et médailles romaines en cuivre parfaitement conservées. Plusieurs portent le nom de Posthume, général romain, proclamé empereur par l'armée des Gaules vers l'an 250, de Galien, etc. Dans le lieu où ces médailles étaient placées on ne remarque aucune trace de constructions. Ce n'est pas, du reste, la première fois qu'une semblable découverte a lieu dans la forêt de Breteuil. Déjà, en 1820, près de la vallée du Lesme, et à peu de distance de Sainte-Suzanne, des médailles à peu près semblables ont été trouvées; on y remarquait des Philippe, des Gordien Pie, des Posthume, etc. » (*Constitutionnel.*)

Loire (Haute-). — Nous empruntons au *Moniteur* le rapport suivant adressé par M. Mérimée au ministre de l'intérieur sur une fresque allégorique qui vient d'être découverte dans l'église cathédrale du Puy.

« Le Puy, 27 septembre 1850.

« Monsieur le Ministre,

« Je viens d'assister à une découverte intéressante pour les arts, dont je crois devoir vous rendre compte, bien qu'elle ait eu lieu

dans un des édifices placés dans les attributions de M. le ministre des cultes.

« Le 23 de ce mois, je me trouvais au Puy avec M. Mallay, architecte chargé de la restauration de la cathédrale de ce diocèse. Après m'avoir montré les travaux qu'il a exécutés jusqu'à ce jour avec autant d'habileté que de succès, il me conduisit dans une salle du XII^e^ siècle, dépendant de la cathédrale, et qui doit être convertie en sacristie. Là, il me fit remarquer sur une paroi comprise dans une grande arcade en ogive quelques traces de couleurs assez brillantes paraissant entre les crevasses du badigeon. Une peinture, disait-il, est cachée sous ce badigeon, et il eut l'obligeance d'ajouter qu'il m'avait attendu pour s'en assurer. La muraille fut aspergée d'eau chaude, et, dès que le badigeon commença à se boursouffler, nous nous armâmes de racloirs en bois, et nous commençâmes à l'enlever avec précaution. Nos premiers essais ne nous promettaient rien de bien curieux. Sous une couche épaisse de badigeon blanc, nous trouvâmes une fenêtre peinte en détrempe avec ses barreaux et ses vitres en losange. Mais nous ne tardâmes pas à reconnaître que, sous cette première peinture, il en existait une autre. M. Mallay avait fait tomber une large écaille formée du badigeon blanc et de la peinture de la fenêtre : nous vîmes apparaître, comme par enchantement, une tête de femme d'une rare beauté, mais qui n'avait nullement l'air d'une sainte. Les couleurs étaient de la plus grande fraîcheur.

« Je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle ardeur nous nous remîmes à l'ouvrage. Au bout de quelques minutes, nous découvrîmes une tête d'homme coiffé d'un bonnet fourré, puis un lézard, puis des draperies, enfin des fragments de légendes, qui ne présentaient aucun sens. Nous sondions à droite et à gauche, en haut et en bas, une surface de 4 à 5 mètres carrés. Je ne vous entretiendrai pas des conjectures aventurées que chaque découverte nouvelle nous suggérait. Enfin, après trois heures de travail, nous avions remis au jour une vaste composition de dix figures de grandeur naturelle, et, grâce à des légendes latines placées auprès de chaque personnage, le sujet était devenu parfaitement intelligible. Dès le lendemain, il ne restait plus un centimètre carré de badigeon sur toute la partie pleine de la paroi.

« Ce tableau, qui paraît avoir été exécuté au commencement du XVI^e^ siècle, représente les quatre arts libéraux, selon une division du moyen âge : la Grammaire, la Logique, la Rhétorique et la Musique, sous la forme de quatre jeunes femmes magnifiquement parées, accompagnées de quatre personnages qui ont particulièrement

illustré chacun de ces arts. Le première figure, à la gauche du spectateur, est la Grammaire, qui fait réciter une leçon à deux charmants enfants debout à ses pieds. A sa droite, et un peu plus bas, on voit un personnage vêtu d'une longue robe rouge fourrée de martre, la tête couverte d'un bonnet noir; il écrit sur un livre placé sur ses genoux. Son nom est tracé au dessous : c'est Priscien. On lit sur une banderole, à ses pieds, la légende suivante qui est un vers léonin très-richement rimé.

Quidquid agant artes ego semper prædico partes.

« A la gauche de la Grammaire, la Logique est assise sur une chaire curieusement sculptée dans le goût de la renaissance, ayant à ses pieds Aristote, en bonnet pointu, robe de brocart doublée d'hermine, dans l'attitude d'un homme qui argumente. La Logique tient dans sa main droite ce lézard, qui d'abord nous avait extrêmement embarrassés, et dans la gauche un scorpion. Les deux reptiles se battent à outrance, tandis que la Logique les contemple en souriant. Je suppose que le peintre, mauvais plaisant, a prétendu, par le combat de ces deux animaux immondes, symboliser les disputes scolastiques ou autres de son temps. La légende est d'ailleurs fort à la louange de la Logique; je doute que l'artiste l'ait composée :

Me sine doctores frustra coluere sorores.

« Vient ensuite la Rhétorique, une lime à la main; car, au xvr^e^ siècle, on ne connaissait pas encore les génies incultes et sans art comme on en a vu depuis. Auprès d'elle est Cicéron assis sur un escabeau, coiffé d'une espèce de turban rouge, et vêtu d'une ample robe olive, doublée de vair. Il paraît méditer sur un gros volume ouvert entre ses mains. Voici la légende qui accompagne ce troisième groupe :

Est michi (*sic*) dicendi ratio cum flore loquendi.

« La Musique, avec Tubal, occupe le côté droit du tableau. Elle tient un orgue sur ses genoux, tandis que Tubal est assis devant une enclume, ayant un marteau dans chaque main. Son costume, qui se compose d'une barrette bleue et d'une robe rouge fourrée, ouverte aux manches, est un peu incommode pour un forgeron. La légende est :

Invenere locum per me modulamina vocum.

« Je crois qu'on attribue à Tubal Caïn l'invention des instruments à vent.

« Le sujet de cette grande composition peut paraître étrange dans

un édifice religieux ; mais la salle où elle est peinte a servi aux réunions de l'université de Saint-Mayol, et dès lors tout s'explique facilement. Je me trompe, on a peine à comprendre par quel motif on a barbouillé une peinture magnifique pour représenter une fenêtre grillée. C'est à monseigneur de Galland, évêque du Puy au commencement du siècle dernier, qu'on attribue cette méchante action. On peut juger de son goût, d'ailleurs, par les changements déplorables qu'il avait faits dans l'architecture de son église.

« Les costumes des personnages, un peu fantastiques et d'une richesse extraordinaire ; les trônes sculptés sur lesquels les femmes sont assises, et qui présentent, les uns, des ornements *flamboyants*, et les autres, des motifs d'ornementation classiques ; enfin la forme des lettres (gothiques avec abréviations), tout me semble indiquer que cette grande fresque remonte aux premières années du XVI^e^ siècle, époque de transition pour la France entre l'art gothique à son déclin et le retour aux traditions de l'art antique. Mais à quel artiste l'attribuer ? Nous avons vainement recherché un nom, une initiale aux bords du tableau.

« Je ne puis oublier un détail remarquable dont on pourrait se prévaloir pour fonder une hypothèse, un peu hardie, j'en conviens, sur l'auteur de cette composition. Au-dessus d'une coiffure en cannetilles d'or, la Musique porte trois œillets épanouis. Ces simples fleurs contrastent singulièrement avec l'or et les pierreries de la coiffure qu'elles surmontent. Ne serait-ce pas là une indication ? On sait que Le Garofalo a placé, dans la plupart de ses tableaux, des œillets qui, pour un Italien, étaient des armes parlantes. Je ne sais si Le Garofalo est jamais venu en France ; mais, à la rigueur, il a pu y envoyer un carton. D'un autre côté, je dois avouer que rien dans la fresque du Puy ne me paraît dénoter un maître italien. Les têtes, au contraire, sont toutes françaises, parfaitement gracieuses, mais un peu maniérées ; elles sont, pour parler comme Amyot et Brantôme, *poupines et mignardes*. C'était, j'imagine, des beautés de ce genre qui ravissaient les gentilshommes de la cour de Louis XII et de François I^er^.

« Quoi qu'il en soit, cette fresque est, à mon sentiment, une œuvre capitale, et Français ou étranger, son auteur était un maître habile. La conservation en est surprenante. Toutes les têtes sont parfaitement intactes, sauf celle de Priscien, qui a souffert de mutilations anciennes. Les couleurs n'ont pas toutes conservé leur éclat. Ainsi, les bleus ont disparu presque partout, ou bien ce qui en reste est pulvérulent et prêt à se détacher. Il m'a paru que l'artiste s'était servi de bleu de cuivre ou de cobalt, et non d'outremer. Par contre,

les verts, les tons de chair, les noirs, les blancs et quelques rouges sont presque intacts. Ils paraissent recouverts d'une espèce de vernis ou de gluten, et ont le brillant d'une peinture à la cire. Le badigeon y était à peine adhérent.

« Je crois, monsieur le ministre, avoir vu toutes les peintures murales du XVI^e^ siècle qui existent encore en France; je n'en connais pas de plus remarquables ni de mieux appropriées à la décoration d'un monument. Ce serait, je pense, rendre aux artistes un véritable service que de les leur faire connaître par une bonne copie, et je ne connais personne qui pût mieux s'acquitter de cette tâche que M. Denuelle, qui a si fidèlement reproduit, par vos ordres, les peintures du château des papes. Des calques de toutes les têtes que je rapporte à Paris vous prouveront, je l'espère, que je ne me suis pas laissé entraîner à une admiration exagérée.

« Je n'ai pas besoin d'ajouter que toutes les mesures ont été prises par M. Mallay pour assurer la conservation de cette fresque, et que monseigneur l'évêque du Puy a donné des ordres pour que la disposition de la sacristie fût modifiée de manière à ce qu'elle pût être vue facilement.

« Je suis avec respect, monsieur le ministre,

Votre humble et très-obéissant serviteur,

P. Mérimée,

Inspecteur général des monuments historiques. »

Nord. — « Les travaux d'assainissement que l'on exécute en ce moment aux environs de Condé ont mis à découvert un grand nombre de médailles romaines. Quelquefois le soc de la charrue fait reluire des monnaies gauloises en or comme on en a déjà trouvé à Denain et à Flines-lez-Mortagne, et plus souvent encore les terrassiers découvrent des pièces espagnoles, que les guerres des XVI^e^ et XVII^e^ siècles ont fait cacher dans la terre. C'est une trouvaille de cette dernière catégorie qui vient d'avoir lieu au hameau de Notre-Dame-au-Bois.

« En fouillant dans son jardin pour tirer du sable à bâtir, un paysan a trouvé, à une faible profondeur et à quelques pas de la route dite *Chemin du Bois*, un pot en terre couvert d'une tuile, renfermant un grand nombre de pièces d'argent et quelques-unes d'or, contenues dans une vessie encore intacte. Toutes ces pièces sont du pays et datent de 1594 à 1656. Elles portent les types de Philippe II, roi d'Espagne, de l'archiduc Albert et de l'infante Isabelle, souveraine des Pays-Bas, et des rois Philippe III et Phi-

ppe IV. On compte deux grosses pièces d'or du poids de 40 fr. et trois du poids de 90 fr. environ, vingt à vingt-cinq grosses couronnes pesant une once, et plus de cent pièces d'argent de plus petit module. Cet argent a dû être caché vers l'époque du premier siége de Valenciennes sous Louis XIV, lorsque le prince de Condé, réuni aux Espagnols, combattait avec succès les armées françaises. » (*Moniteur.*)

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

298. — *Ancienne chevalerie de Lorraine*, ou armorial historique et généalogique des maisons qui ont formé ce corps souverain, et ont joui du droit de siéger aux assises, avec un discours préliminaire et d'autres éclaircissements, par Jean Cayon, inspecteur correspondant du ministère de l'intérieur pour les monuments historiques du département de la Meurthe. In-4° de 34 feuilles 1/2, plus une planche. Imprimerie de Trenel, à Saint-Nicolas; Nancy, librairie de Cayon Liebault.

299. — *Du recueil des chartes mérovingiennes*, formant la première partie des chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France, commencée par ordre du gouvernement en 1762, et continuée de nos jours par l'Académie des inscriptions et belles-lettres; notice suivie de pièces mérovingiennes inédites, par H. L. Bordier. In-8° de 4 feuilles. Imprimerie d'Hennuyer, aux Batignoles; Paris, librairie de Dumoulin.

300. — *Études sur la collection des Actes des saints*, par les R. P. Jésuites Bollandistes, précédées d'une dissertation sur les anciennes collections hagiographiques, et suivies d'un recueil de pièces inédites, par le R. P. dom Pitra, moine bénédictin de la congrégation de France. In-8° de 21 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de Bailly; librairie de Lecoffre.

301. — *Fontainebleau*, son château, sa forêt et ses environs: Moret, Melun. Description historique, monumentale et pittoresque, par Amédée Aufauvre. In-18 de 3 feuilles, plus une vignette. Imprimerie d'Arbomont et Poignée, à Troyes; Paris, librairie de Garnier; Fontainebleau, chez tous les libraires. Prix..... 75 c.

302. — *Histoire de la Gascogne depuis les temps les plus reculés*

jusqu'à nos jours, dédiée à monseigneur l'archevêque d'Auch et à NN. SS. les évêques de Bayonne, d'Aire, de Tarbes et du Puy, par l'abbé J. J. Monlezun, chanoine d'Auch, tome cinquième. Auch, imprimerie de Portes, librairie de Brun ; Paris, librairie de Dumoulin. 1850. In-8° de 491 pages.

303. — *Histoire de la ville d'Auch depuis les Romains jusqu'en* 1789, avec plans, notes et pièces justificatives ; ouvrage qui a obtenu une mention honorable de l'Académie des inscriptions et belles-lettres au concours de 1847, par P. Lafforgue. — Cet ouvrage, dont la prochaine publication est annoncée par le libraire Brun, à Auch, formera 2 volumes in-8°.

304. — *Histoire des protestants de France* depuis la réformation jusqu'au temps présent, par G. de Félice. In-8° de 41 feuilles 3/4. Toulouse, imprimerie de Chauvin ; Paris, librairie, rue Tronchet. Prix..... 5 fr.

305.—*Lettres historiques sur le Royans*, par l'abbé A. Vincent. In-12 de 13 feuilles 1/3. Valence, imprimerie de Chenevier, librairie de Chenevier et Chavet.

306. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, tome VIII, 1849-1850. In-8° de 40 feuilles 1/4. Saint-Omer, imprimerie de Chauvin fils; librairies de Tumerel et de Legier ; Paris, librairie de Derache.

307. — *Mémorial de la noblesse.* Chronologie militaire de France depuis les premiers temps de la monarchie, par M. Pinard, ancien archiviste des bureaux de la guerre, revue et continuée jusqu'à nos jours (1758-1850), par M. P. Christian. Tome I^er^, grand in-8° de 32 feuilles. Paris, imprimerie de Bonaventure. Au bureau des annales militaires. Prix..... 7 fr. 50

308. — *Monographie de Sainte-Marie d'Auch*, histoire et description de cette cathédrale, par M. l'abbé Carréto, supérieur du petit séminaire d'Auch, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques. Auch, imprimerie de Foix, librairie de Brun; Paris, librairie de Dumoulin. 1850. In-8° de IX-389 pages, avec 4 planches.

309. — *Note sur un manuscrit de la bibliothèque de Dijon, désigné vulgairement sous le nom de Bréviaire de saint Bernard*, par Ph. Guignard. In-8° d'une feuille, plus une planche. Imprimerie de Bouquot, à Troyes.

Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Aube.

310. — *Notice sur le tombeau de Flavius Maximus, prefet de la légion III Auguste.* In-8° d'une 1/2 feuille, plus une planche. Paris, imprimerie de Crapelet.

Extrait de la *Revue archéologique*, numéros des 15 mars et 15 juin 1850. Les quatre dernières pages de cet écrit sont consacrées à un article intitulé : *Sur une inscription chrétienne découverte à Sétif.* Extrait du même recueil, numéro du 16 septembre. Ces deux articles sont signés Léon Renier.

311. — *Notice sur le village et l'abbaye de Saint-Michel, canton d'Hirson (Aisne)*, par C. A. Decamp. In-8° de 2 feuilles 1/2. Imprimerie d'Ed. Fleury, à Laon.

Le guide qui a servi de base à cette notice est la copie d'un manuscrit original qui doit encore se trouver chez quelque habitant du pays et qui a pour titre : *Histoire de l'abbaye et du bourg de Saint-Michel-Rochefort en Thiérache;* par D. Nicolas Lelong, natif dudit lieu, prieur de l'abbaye d'Huiron, l'an 1768. (Extrait de l'avant-propos.)

312. — *Notice sur un bas-relief et une statue appartenant à M. Chevrier (Edmond), à Bourg.* In-8° d'une feuille 1/4, plus une lithographie. Imprimerie de Milliet Nottier, à Bourg.

Article signé C. J., imprimé par les soins de la Société d'émulation de l'Ain.

313. — *Nouveaux documents inédits ou peu connus sur Montaigne,* recueillis et publiés par le docteur J. Fr. Payen. In-8° de 4 feuilles 1/4, plus 5 *fac-simile.* Paris, imprimerie de Guiraudet, librairie de Janet. Prix, papier ordinaire..... 3 fr.
Papier vélin..... 6 fr.

314. — *Recueil des documents inédits de l'histoire du tiers état*, 1re série. Chartes, coutumes, actes municipaux, statuts des corporations d'arts et métiers des villes et communes de France. *Région du nord,* tome Ier, contenant les pièces relatives à l'histoire de la ville d'Amiens, depuis l'an 1057, date de la plus ancienne de ces pièces, jusqu'au xve siècle, par Augustin Thierry, membre de l'Institut. In-4° de 149 feuilles. Imprimerie de F. Didot, à Paris.

Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique. Premiere série, histoire politique.

315. — *Rennes ancien*, par Ogée, annoté par A. Marteville. — *Rennes moderne*, ou histoire complète de ses origines, de ses institutions et de ses monuments, par A. Marteville. Tome III, in-12 de 18 feuilles. Rennes, imprimerie de Marteville, librairie de Demel et Verdier. A Paris, chez Dumoulin.

Ouvrage terminé. Prix de chaque volume ..... 2 fr. 50 c.

316. — *Statistique monumentale du département du Pas-de-Calais*, publiée par la commission des antiquités départementales. 1re livraison. In-4° de 3 feuilles, plus 4 planches. Arras, imprimerie de Thierry, librairie de Topino.

317. — *Table des matières de l'histoire de Lorraine du R. P. don Calmet, abbé de Senones*, 2e édition en 7 volumes, à laquelle on a ajouté l'indication des titres qui ont été imprimés dans la première édition. Le tout tiré du catalogue des collections lorraines appartenant à M. Noël, avocat, etc. In-folio de 6 feuilles 1/2, imprimerie de Dard, à Nancy ; à Paris, chez Dumoulin.

318. — *Trésor de numismatique et de glyptique*, ou recueil général de médailles, monnaies, pierres gravées, ornements, sceaux, bas-reliefs, etc., tant anciens que modernes, les plus intéressants sous le rapport de l'art et de l'histoire, exécuté sous la direction de M. Paul Delaroche, peintre, membre de l'Institut, etc., M. Henriquel Dupont, graveur, membre de l'Institut, etc., et M. Charles Lenormant, conservateur à la Bibliothèque nationale, membre de l'Institut, etc. 252e et dernière livraison. Petit in-folio de 23 feuilles, plus 4 planch. Paris, imprimerie et librairie de Mme Ve Lenormant.

Cette importante publication, commencée en 1834, a été terminée le 15 juillet 1850.

319. — *Vrayes chroniques (les) jadis faites et rassemblees par vénérable homme et discret seigneur monseigneur Jehan le Bel, chanoine de Saint-Lambert de Liége*, retrouvées et publiées par M. L. Polain, conservateur des archives de l'État à Liége, membre de l'Académie royale de Belgique, etc. Mons, imprimerie d'Emm. Hoyois. 1850. In-8° de 27 pages et 80 feuillets non numérotés.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.